



Notre mission consiste à aider les mères à allaiter, partout dans le monde, grâce au soutien de mère à mère à l'encouragement, aux informations que nous diffusons et à la formation que nous offrons. Nous nous engageons à faire la promotion de l'allaitement à titre d'une composante essentielle du développement du bébé et de la mère.

Envie de devenir animatrice/monitrice* LLL ?

*Le féminin englobe le masculin afin d'alléger le texte.

Vous pouvez trouver des informations complémentaires concernant le parcours à suivre pour devenir animatrice/monitrice:

En France: www.lllfrance.org (dans la FAQ) et ici : <https://www.lllfrance.org/nous-connaître/les-animatrices> ou <http://lalecheleague.fr/>

Au Canada: <https://allaitement.ca/lorganisme/devenir-monitrice/>

En Suisse: <https://lalecheleague.ch/fr/>

Quel est notre objectif, en tant qu'animatrices/monitrices LLL ?

La Leche League International (LLLI) est une organisation mondiale éducative, non sectaire, à but non lucratif et basée sur le volontariat. Nous fournissons des informations sur l'allaitement et un soutien aux personnes qui souhaitent allaiter leurs enfants.

Les animatrices/monitrices connaissent l'importance du soutien de mère-à-mère et entre pairs pour aider les autres à découvrir la joie et la satisfaction procurées par l'allaitement. Les animatrices/monitrices transmettent ce qu'elles ont appris de cet acte simple qu'est l'allaitement afin que les mères et les parents puissent prendre les meilleures décisions pour leurs familles.

En quoi croit LLL?

Les animatrices/monitrices croient que l'allaitement est ce qu'il y a de mieux pour la mère et le bébé grâce à ses avantages nombreux et essentiels tant physiques que psychologiques et qu'il représente le moyen idéal d'initier de bonnes relations entre parents et enfant. Les principes fondamentaux de la philosophie de LLL sont retranscrits dans *L'Art de l'allaitement maternel* et sont résumés dans les 10 concepts que vous trouverez à la page suivante. *L'Art de l'allaitement maternel* a apporté des réponses et a été une source d'inspiration pour plusieurs générations de mères et de parents concernant le travail enrichissant et exigeant qu'est celui d'être parent.

Lire ce livre vous permettra de vous familiariser avec l'organisation que vous songez peut-être à représenter. Si vous souhaitez acheter votre propre exemplaire de *L'Art de l'allaitement maternel*, vous pouvez le commander sur l'un des sites web énumérés ci-dessus.

La philosophie LLL est définie par les dix concepts suivants :

- Le maternage à travers l'allaitement est le moyen le plus naturel et le plus efficace de comprendre et de satisfaire les besoins du bébé.
- Le lait humain est l'aliment que la nature a prévu pour le bébé ; il répond d'une façon unique à ses besoins changeants.
- La participation consciente et active de la mère pendant l'enfantement favorise un bon démarrage de l'allaitement.
- La mère et son bébé ont besoin d'être ensemble tôt et souvent afin d'établir une relation d'allaitement satisfaisante et une production fiable de lait.
- L'allaitement maternel est favorisé par le soutien affectueux du père du bébé, du coparent, du partenaire, et/ou de membres de la famille proche qui apprécient la relation d'allaitement à sa juste valeur.
- Pendant ses premières années, le bébé a un besoin intense de la présence de sa mère. Celui-ci est aussi fondamental que son besoin de nourriture.
- Pour l'enfant né à terme et en bonne santé, le lait humain est la seule nourriture nécessaire jusqu'à ce qu'il manifeste, par certains signes, qu'il est prêt pour des aliments complémentaires, à peu près au milieu de la première année suivant la naissance.
- Une bonne nutrition signifie un régime varié et bien équilibré, composé d'aliments servis dans un état aussi proche que possible de leur état naturel.
- Idéalement, la relation d'allaitement se poursuivra jusqu'à ce que l'enfant n'en ait plus besoin.
- Dès la petite enfance, les enfants ont besoin d'être guidés avec amour, ce qui implique l'acceptation de leurs capacités et la sensibilité à ce qu'ils ressentent.

Que fait une animatrice/monitrice LLL ?

La plupart des animatrices/monitrices remplissent les responsabilités de base de l'animatrice/monitrice, qui sont :

- Soutenir les mères et les parents individuellement par téléphone, message, e-mail, média sociaux ou en personne et en garder une trace écrite précise.
- Préparer et animer les séries de réunions mensuelles.
- Être responsable de la gestion et de l'organisation du groupe LLL.
- Se tenir au courant des dernières découvertes concernant l'allaitement.
- Aider les mères et les parents à se renseigner sur le rôle de l'animatrice/monitrice et à se préparer à le devenir.

Ces tâches peuvent être partagées lorsqu'il y a plus d'une animatrice/monitrice dans un groupe. De nombreuses jeunes animatrices/monitrices trouvent bénéfique de se concentrer sur les responsabilités de base pendant un certain temps avant d'envisager de prendre davantage ou d'autres responsabilités au sein de LLL.

Je souhaite aider les mères et les parents à allaiter mais je ne peux pas m'engager à remplir toutes les responsabilités de base. Est-ce que je peux quand même devenir animatrice/monitrice ?

La définition de l'animatrice/monitrice active prévoit de nombreuses façons de s'engager en tant qu'animatrice/monitrice : [Droits et responsabilités des animatrices](#).

Existe-t-il des conditions préalables pour poser sa candidature ?

Oui. Voir la politique de LLL - PRP : Devenir animatrice

Les conditions préalables de LLLL pour faire une demande de devenir animatrice/monitrice sont les suivantes:

Expérience personnelle

La candidate potentielle :

- a allaité, nourri, alimenté au sein, nourri au sein un enfant pendant douze mois ou plus,
- a introduit les aliments complémentaires lorsque le bébé a montré des signes indiquant qu'il était prêt vers le milieu de la première année pour un bébé à terme et en bonne santé, et
- a choisi l'allaitement attentif comme moyen de fournir le contact, le confort, la protection, la sécurité et la réactivité, ainsi que l'aliment.
- Une attention particulière est accordée à une personne dont l'expérience personnelle de l'allaitement ne correspond pas au déroulement habituel de l'allaitement tel que décrit dans *L'Art de l'allaitement maternel* en raison de problèmes médicaux, physiologiques ou anatomiques affectant l'un ou l'autre des partenaires de la dyade d'allaitement.

Expérience dans l'association

Une candidate potentielle :

- Est membre de LLL ou contribue selon le cas à l'entité dans laquelle la demande est présentée
- Soutient la vision, la mission et la philosophie de LLL
- Dans la mesure du possible, a participé à au moins quatre réunions LLL en personne ou en ligne.
- Démonstre une compréhension claire du fait que le leadership est un travail bénévole
- A connaissance des informations contenues dans l'édition la plus récente de *L'Art de l'allaitement maternel*, si elles sont disponibles dans une langue et un format accessible.
- Est prête à consacrer du temps à l'accomplissement des responsabilités de base du leadership et/ou à fournir d'autres services à LLL, comme décrit dans les politiques et règles permanentes de LLL.
- Est disposée à effectuer le travail de candidature, et
- A une recommandation d'une animatrice LLL.

Compétences individuelles

Une candidate potentielle :

- Possède les compétences de communication dans sa langue préférée, nécessaires pour commencer la demande et la préparation à l'accréditation,
- Fait preuve d'une attitude d'acceptation et de respect envers les autres,
- Fournit des informations et un soutien sans jugement, et
- Est disposée à développer d'autres compétences en communication, selon les besoins, pour assumer les responsabilités du leadership.

Je ne suis pas sûre de remplir ces conditions préalables. Comment le savoir ?

- Vous pouvez discuter avec l'animatrice/monitrice de votre groupe pour voir en quoi votre propre expérience et vos valeurs se rapprochent des Conditions préalables pour devenir animatrice/monitrice LLLI. L'animatrice/monitrice peut aussi répondre aux questions que vous avez à propos de ses responsabilités ainsi que du travail et du coût possible de la formation.
- S'il n'y a pas de groupe près de chez vous, vous pouvez contacter le Département d'Accréditation des Animatrices/Monitrices (le LAD) aux adresses suivantes :

Pour la France et Belgique - lad@lllfrance.org.

Pour le Québec et les provinces francophones du Canada - bureau111@allaitement.ca

Pour la Suisse - info@lalecheleague.ch

Pour LLLI - <https://www.llli.org/get-involved/>

- Vous serez mise en relation avec une représentante du LAD qui pourra vous aider.

Si être animatrice/monitrice ne me convient pas, existe-t-il d'autres façons d'aider les familles à allaiter?

- Mais oui, tout à fait ! Les membres actifs sont des soutiens précieux dans les groupes LLL. Partager votre expérience avec les autres mères et parents du groupe offre un exemple concret de la manière dont fonctionne l'allaitement. Votre soutien de mère-à-mère et entre pairs peut motiver d'autres mères et parents à surmonter les défis qu'ils ou qu'elles rencontrent. Les membres actifs s'occupent souvent de différentes tâches dans le groupe comme de la trésorerie, de la bibliothèque, ou de l'accueillante des nouvelles mamans et de nouvelles familles. L'engagement des membres actifs a un rôle essentiel dans le succès d'un groupe LLL.
- Vous pourriez également être intéressée par une des options suivantes :
- Groupe de travail sur l'allaitement : si votre ville en possède un, il réunira de nombreux acteurs du soutien à l'allaitement provenant de divers lieux et organisations.
- Consultante en lactation IBCLC (International Board Certified Lactation Consultants) : la consultante en lactation est une professionnelle, pratiquant en libéral ou bien dans un hôpital, un cabinet médical ou encore une clinique. Les consultantes en lactation sont certifiées par le IBLCE (International Board of Lactation Consultant Examiners). Pour plus d'information, se référer au site <http://www.iblce.org/>.

- Votre pays peut avoir d'autres qualifications pour le soutien à l'allaitement et à la parentalité.

Qu'implique la formation pour être animatrice/monitrice ?

Pendant votre formation, vous travaillerez en lien avec une représentante du Département d'Accréditation des Animatrices/Monitrices (Co-LAD) ainsi qu'avec une animatrice/monitrice de soutien, qui est en général celle qui vous a recommandée.

Avec la représentante du LAD, vous :

- Discuterez de la philosophie de LLL et des responsabilités de l'animatrice/monitrice.
- Examinerez votre vision de la philosophie de LLL.

Avec votre animatrice/monitrice soutien, vous :

- Discuterez des aspects du travail d'animatrice/monitrice et vous vous entraînerez à répondre à des demandes d'aide.
- Apprendrez à connaître LLL en tant qu'organisation, à animer des réunions et à assumer d'autres responsabilités de l'animatrice/la monitrice.

Seule, vous :

- Vous familiariserez avec les différents aspects de l'allaitement et apprendrez quelles sont les ressources disponibles pour les parents et les animatrices/monitrices.
- Lirez les ouvrages demandés et d'autres publications.
- Assisterez à des événements de LLL, si possible.

Combien de temps cela prend-il ?

Cela varie beaucoup d'une personne à une autre en fonction de différents facteurs (comme sa propre organisation, le nombre et l'âge de ses enfants, les autres engagements et le temps disponible). De nombreuses formations sont achevées entre six mois et un an. Chacune avance au rythme qui lui permet de se préparer à être animatrice/monitrice de façon active et efficace.

Être animatrice/monitrice semble formidable, mais comment puis-je l'adapter à ma vie bien remplie ?

En tant que mère ou parent, vous avez déjà appris à jongler entre les différentes responsabilités dans votre vie. Les animatrices/monitrices font passer les besoins de leur famille en premier avant de donner la priorité à leur travail pour LLL. Les animatrices/monitrices trouvent le moyen d'équilibrer entre les deux ainsi que leurs autres responsabilités. De cette manière, la formation peut offrir une opportunité concrète de trouver des moyens de faire de la place pour le travail LLL dans sa vie. Vous pourriez décider que vous préférez poser votre candidature plus tard, quand vous aurez plus de temps. Discuter avec une animatrice/monitrice peut vous permettre de prendre une décision.

Comment vais-je démontrer que je suis prête à être accréditée comme animatrice/monitrice LLL ?

Ensemble, vous, votre animatrice/monitrice de soutien et votre représentante du LAD, vous vous assurez que vous avez rempli les Critères d'Accréditation de l'animatrice/la monitrice, établis par le Board de LLLI et décrits dans la Demande de formation, Politiques et règlements permanents de LLLI.

Pour être accréditée, une stagiaire :

- Répondre aux conditions préalables à la candidature pour devenir animatrice LLLI,
- Démontrer sa compréhension et sa pratique de la philosophie LLL
- Accomplir toutes les étapes du travail de candidature au rôle d'animatrice LLL, comme décrit ci-dessous, dans les critères relatifs aux compétences en gestion de l'allaitement et aux compétences en leadership, et
- Signer la déclaration d'engagement de l'animatrice LLLI.

Quand la représentante du LAD reçoit la déclaration d'engagement, la stagiaire est accréditée comme animatrice/monitrice LLL et elle est couverte par l'assurance de LLLI.

Je pense qu'être animatrice/monitrice me convient. Quelle est l'étape suivante ?

Prenez contact avec l'animatrice/la monitrice de votre groupe pour effectuer les entretiens préalables. Pour savoir quel est le groupe LLL le plus près de chez vous, si vous n'en avez pas déjà un, consultez les sites de :

- LLL France : www.lllfrance.org
- LLL Réseau pour l'Allaitement : <http://lalecheleague.fr/>
- Ligue La Leche (Québec et Canada francophone) : allaitement.ca
- LLL-CH : <https://lalecheleague.ch/fr/>
- LLL Belgique : <http://lllbelgique.org/>

S'il n'y a pas de groupe près de chez vous, contactez le LAD de :

- LLL France : lad@lllfrance.org
- LLL Réseau pour l'Allaitement: contact@lalecheleague.fr
- Ligue La Leche (Québec et Canada francophone) : bureall@allaitement.ca
- LLL-CH : info@lalecheleague.ch